

Responsable UE
Noémie Drouguet

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
8 crédits • 160 points • 120 heures
Prérequis : 2CP10 Atelier de l'option
Corequis : 3CR21 Pratique professionnelle

Activité.s d'apprentissage

C3321 - Stage

4 crédits • 80 points • 60 heures • Moreaux Sophie

C3322 - Stage muséologie

4 crédits • 80 points • 60 heures • Drouguet Noémie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage dans un milieu professionnel dans le domaine de la conservation-restauration d'œuvres d'art, peinture ou céramique et dans le domaine muséal.
- S'ouvrir et s'adapter au monde professionnel à travers sa structure hiérarchique, ses exigences de travail au sein de l'atelier ou de l'institution, ses relations avec les intervenants extérieurs.
- Estimer les différents paramètres de la gestion d'un atelier de conservation-restauration, au niveau des res-sources humaines et matérielles.
- Estimer les différents paramètres de la gestion et de la conservation préventive des collections en tenant compte de l'ensemble des missions d'un musée.
- Rédiger un rapport de stage illustré.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Le stage est destiné à donner à l'étudiant une expérience en milieu professionnel directement en lien avec sa formation. Outre l'élargissement des connaissances techniques, il doit être confronté aux nécessités administratives et matérielles: contact avec le client, réalisation de devis, organisation du matériau, transport et sécurité, gestion du temps...

Le stage du bloc 3 doit impérativement avoir lieu dans un **atelier de conservation-restauration de peintures**, privé ou en institution muséale, en Belgique ou à l'étranger.

Contenu

Les stages de Bloc 3 sont réalisés durant les congés scolaires, soit durant les vacances d'été, soit durant l'année scolaire. Les étudiants reçoivent les informations concernant le stage dès le début du Bloc 2 pour leur permettre d'effectuer le stage durant l'été suivant.

Le stage peut se dérouler dans une ou plusieurs institutions.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La recherche des lieux de stage incombe à l'étudiant. Il dispose de listes des répertoires de professionnels via les associations professionnelles. Il peut recevoir les conseils du professeur superviseur et des étudiants des années antérieures.

L'étudiant prend contact lui-même avec les responsables des ateliers. Un document présentant la section de conservation-restauration au sein de l'ESA Saint-Luc et l'organisation des stages est à sa disposition. Le choix de l'atelier doit être validé par le professeur en charge des stages.

Au terme de son stage, l'étudiant rédige un rapport ayant pour objectif de témoigner de l'apprentissage réalisé lors du stage. Cet apprentissage concerne la pratique professionnelle (techniques, matériaux...), la réalité professionnelle (organisation d'un atelier, gestion du temps et des ressources, sens critique...) ou tout autre élément lié à la profession de conservateur-restaurateur d'oeuvre d'art.

L'étudiant doit faire preuve d'un sens critique vis-à-vis de son expérience, mise en relation avec ses propres connaissances acquises au cours de sa formation, tant pratique que théorique.

Le rapport de stage doit être écrit, imprimé et remis au professeur à la date convenue.

Durant l'année scolaire suivant la réalisation de son stage, l'étudiant réalise **une présentation orale accompagnée d'un power point**, reprenant les informations principales de son rapport. Cette présentation est destinée au professeur et aux étudiants des Bloc 2 et 3 et de Master 1.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation du stage est réalisée par le professeur en charge du stage. Elle tient compte:

- de l'implication de l'étudiant dans sa recherche de stage 10/100
- de la réalisation effective du stage 20/100
- de l'évaluation du maître de stage (atelier privé ou institution) 20/100
- du rapport de stage et de la présentation orale 50/100

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours